

Décret

Générale

colonial

Décret n° 07/06/1943 portant nomination de Commissaires du Comité Français de la Libération Nationale.

n° 07/06/1943

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 juin 1943

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date du numéro

1 septembre 1943

VISAS

Vu le décret en date du 7 Juin 1943 portant création des Commissariats du Comité Français de la Libération Nationale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. le Docteur ABADIE est nommé Commissaire à la Justice, à l'Education nationale et à la Santé publique.

Art. 2

AL René MASSIGII, Ambassadeur de France, est nommé Commissaire aux Affaires Etrangères.

Art. 3

AL André PHILIP est nommé Commissaire à l'intérieur.

Art. 4

M. COUVE DE MURVILLE est nommé Commissaire aux Finances.

Art. 5

AL Jean BONNET est nommé Commissaire à l'armement, à l'approvisionnement et a la Reconstruction.

Art. 6

AL André DIETHELM est nommé Commissaire la Production et au Commerce.

Art. 7

Al. René MAYER est nommé Commissaire aux Communications et à la Marine Marchande.

Art. 8

AL René PLEVEN est nommé Commissaire aux Colonies.

Art. 9

AI. Adrien TIXIER est nommé Commissaire au Travail et la Prévoyance sociale.

Art. 10

AL Henri BONNET est nommé Commissaire à l'Information.

Giraud De Gaulle.